

Travaux à réaliser en 2022

Suivis par l'inspecteur de sentier du CVA

le 20 janv.2022

Dans le respect des consignes de sécurité Covid19 en vigueur
sur les sentiers de liaison de notre secteur : *qui représentent 192 km*
et sur les 23 circuits de notre secteur : *qui représentent 183 km*

Nous demandons aux membres participants, à nos sorties programmées du jeudi et du dimanche de contrôler :

- La propreté des plaquettes
- Le visuel des signes
- L'état des sentiers
- De transmettre les informations à l'inspecteur des sentiers

Programme prévisionnel de l'équipe des baliseurs :

Analyser les informations transmises par les marcheurs

- Préparer le matériel
- Planifier des sorties ciblées

Remise en état ou améliorer le balisage

- Optimiser le visuel du balisage
- Optimiser le tracé du balisage avec la carte IGN

Remise en état ou améliorer le scellement des poteaux

- Protéger la tête des poteaux
- Contrôler la fixation des plaquettes

Remise en état ou améliorer les sentiers

- Débroussailler pour garantir le passage pédestre
- Signaler à l'ONF ou aux Mairies les arbres obstruant les passages
- Améliorer les passages délicats

Modifier le tracer du GR 532 dans la vallée de la largue pour le sécuriser

- réaliser et déposer le dossier de suppression et modification à la Fédération
- Supprimer 1 km de tracé le long de la départementale
- Baliser un nouveau tracé en passant dans la commune d'Altenach puis passer par le chemin d'entretien de la rigole géré par Voie Navigable de France jusqu'à Manspach.

A la demande de la commune de Heimersdorf créer un nouveau circuit de randonnée

- réaliser et déposer le dossier de création à la Fédération
- Approvisionner le matériel nécessaire
- Préparer les plaques directionnelles
- Poser les poteaux directionnels
- Baliser le circuit

Serge POMMIER